

Intitulé de l'UE	Activités physiques et sportives (Partie II)
Section(s)	- (2 ECTS) Bachelier Educateur Spécialisé en accompagnement psycho-éducatif - Cycle 1 Bloc 2

Responsable(s)	Heures	Période
Olivier VEYS	44	Année

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Activités physiques et sportives - Partie 2	44h	Krystel BAVIER Adèle ESPION Olivier VEYS

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Activités physiques et sportives - Partie 2 : 44h d'exercices/laboratoires

Langue d'enseignement
Activités physiques et sportives - Partie 2 : Français

Connaissances et compétences préalables
Néant

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates • Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans l'« ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles • Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne

Acquis d'apprentissage spécifiques
<ul style="list-style-type: none"> • Apprendre à mettre des techniques didactiques au service de valeurs importantes pour l'éducation, la bonne gestion de groupe et la relation à soi et à l'autre. • Découvrir et identifier le contexte et les bases de l'accompagnement psycho-éducatif.

Contenu de l'AA Activités physiques et sportives - Partie 2
<ul style="list-style-type: none"> • Module méthodologie (bases théoriques et pratiques des activités sportives). • Développer une activité spécifique de la conception à la mise en pratique sur le terrain en lien avec l'AA techniques

plastiques.

- Natation : récupération spécial Covid-19 : les étudiants n'ayant pas acquis les exigences de natation du bloc1, devront présenter les épreuves de natation en bloc 2. En cas d'échecs des épreuves de natation, l'UE ne sera pas validée.

Méthodes d'enseignement

Activités physiques et sportives - Partie 2 : travaux de groupes, approche interactive, approche par situation problème, activités pédagogiques extérieures, Approche par projets

Supports

Activités physiques et sportives - Partie 2 : cf. contrat de cours

Ressources bibliographiques de l'AA Activités physiques et sportives - Partie 2

Récréations et jeux

Detraux chantal 8ème édition

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note d'UE = note de l'AA
Langue(s) d'évaluation	Activités physiques et sportives - Partie 2 : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Activités physiques et sportives - Partie 2 :

Évaluation continue 100%
Cfr contrat didactique

?L'étudiant qui n'aurait pas signé le contrat APS lors de la première séance est tenu de faire la démarche personnellement et dans les plus brefs délais.

(Articles 138 du décret du 17 novembre 2013 mais aussi 9.1 de notre règlement des études qui précisent que : « Par exception, les évaluations de certaines activités - les travaux pratiques, stages, rapports et travaux personnels - peuvent n'être organisées qu'une seule fois sur une période regroupant trois quadrimestres successifs ».) Le règlement précise, en outre, que l'étudiant doit prendre régulièrement connaissance des indications portées aux tableaux d'affichage, aux valves électroniques ainsi que sur leur adresse e-mail HEH (article 6).

Année académique : **2020 - 2021**